



RAPPORT FINANCIER

ANNÉE 2025

**Association Crèches Saint Bernard
Assemblée Générale du 6 juin 2026**

QUIZZ



QUESTION 1

À votre avis, quel est le budget de fonctionnement (dépenses) de l'association Crèches Saint Bernard au total pour les 3 sites ?

- A) environ 600 000 €
- B) environ 1 600 000 €
- C) environ 2 700 000 €



RÉPONSE 1

- **C) environ 2 700 000 €**

Les dépenses de l'association atteignent 2 697 296 (- 3, 69 %) par rapport à 2024.



QUESTION 2

Quel est le montant de la masse salariale (salaires et traitements) ?

- A) environ 700 000 €
- B) environ 1 700 000 €
- C) environ 2 700 000 €



RÉPONSE 2

- **B) environ 1 700 000 €**

Les salaires des personnels de la crèche (69 au total) sont le premier poste de dépenses de la crèche avec 1 723 036 € en 2025 (-1,32% par rapport à 2024)



QUESTION 3

Quels sont les postes de dépenses les plus importants, après les salaires ?

- A) L'alimentation, l'entretien courant et les fluides (électricité, eau, gaz)
- B) Les couches, les jeux et la fête de la crèche
- C) Le matériel de la puériculture, les assurances et le carburant



RÉPONSE 3

- **A) L'alimentation, l'entretien courant et les fluides (électricité, eau, gaz).**

Les dépenses d'alimentation représentent en 2025 66832 €, les dépenses d'entretien courant 61 852 € et les fluides 35 808 €.



QUESTION 4

Quelle est la part de la contribution des parents dans les ressources de l'association ?

- A) Environ 17 %
- B) Environ 36%
- C) Environ 56%



RÉPONSE 4

- **A) Environ 17%**

En 2025, la participation des parents représente 16,72% des ressources de la crèche soit 434 843 €



QUESTION 5

Quels sont les deux principaux financeurs de l'association ?

- A) L'État et la métropole de Lyon
- B) La CAF et la ville de Lyon
- C) La région AURA et la ville de Lyon



RÉPONSE 5

- **B) La CAF et la ville de Lyon**

Le financement de la CAF s'élève à 1 044 310 euros en 2025 et il est plutôt stable par rapport à l'exercice antérieur (-0,28%).

La subvention de la ville de Lyon a été de 763 000 euros en 2025 et a connu **une baisse importante de 73 800 euros (-8,82%) par rapport à 2024.**



- L'association termine l'année 2025 avec un **déficit de 93 773 € (soit 3,61% du budget annuel)** contre 28 059 € en 2024.
- Durant l'année 2025, la plupart des charges financières ont été maîtrisées. Avec la baisse de l'inflation, nous n'avons pas eu de dépassements majeurs de nos frais par rapport aux années précédentes.
- Nous avons pu observer une baisse de la natalité sur nos arrondissements cependant les

équipes ont été réactives. Nos groupes inertages ont été modifiés, ce qui a permis d'accueillir plus d'enfants de moins d'un an. Le nombre d'heures facturées a peu diminué.

